

La pointe de flèche à trois ailerons de Collombey

Dans l'inventaire qui figure dans son ouvrage *Préhistoire du Valais*¹, le professeur Marc R. Sauter a fait état, pour la commune de Collombey-Muraz (district Monthey, Valais), d'une pointe de flèche en bronze à trois ailerons, provenant d'anciens fonds du Musée historique bernois à Berne². Il s'agit là sans aucun doute d'un objet unique en Suisse et qui a une signification scientifique particulière. Je suis reconnaissant au professeur Sauter de m'avoir incité à rédiger à ce sujet cette notice.

La figure 1 montre l'objet en question : on y reconnaît le bon état de conservation ainsi que la longueur inhabituelle des ailerons s'étendant de la pointe au bord de la douille, enfin la section triangulaire. La patine, irrégulièrement vert clair, manque sur les arêtes. Voici les mesures principales de la pièce : longueur, 38 mm. ; diamètre de la douille au bord, 5,5 mm. ; largeur maximum, 9 mm. Le numéro d'inventaire de l'objet, au Musée historique bernois, est : 19691.

On n'a pas de détail sur la découverte ni sur le premier propriétaire de la pièce. L'indication du lieu de découverte pourrait être douteux, puisqu'il s'agit, comme on l'a dit, d'une trouvaille unique en son genre. C'est probablement pourquoi il ne figure pas dans l'inventaire des trouvailles préhistoriques du Valais de Heierli³. On a cependant repéré des objets de même espèce tant en Italie qu'en France⁴, ce qui empêche de contester sans autre argument l'authenticité de la transmission du lieu de découverte. En fait, ces pointes de flèches, qui apparaissent toujours isolées, ne représentent pas un type indigène ; on doit les considérer comme des produits d'importation. C'est précisément ce qui donne à la pointe de flèche valaisanne sa valeur particulière.

¹ Marc-R. Sauter, *Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens*, dans *Vallesia*, Sion, t. V, 1950, pp. 1-65.

² L'objet dont il est question ici ne datant pas de l'âge du Bronze, mais de l'époque de Hallstatt, doit donc figurer dans l'inventaire publié dans la *Préhistoire du Valais* (p. 84), sous le chiffre IV, comme M. Sauter l'a reconnu après coup.

³ J. Heierli et W. Oechsli, *Urgeschichte des Wallis*, dans *Mitt. Antiquar. Gesellsch. Zürich*, XXIV, 3, 1892, pp. 97-180.

⁴ Les lieux de trouvailles ainsi que les détails relatifs aux lignes qui vont suivre figurent dans une étude de l'auteur intitulée : *Les Scythes en France*, qui a été déposée à l'Académie des Sciences de Mayence pour être publiée dans ses *Abhandlungen*.

La question reste naturellement pendante de savoir si ces pièces représentent un véritable article commercial. Les pointes de flèches de ce type, extraites par dragage de l'embouchure de la Loire — où, au temps de Pythéas, existait la localité commerçante de *Corbilo*, dont Strabon (IV, 190) nous a transmis le souvenir — et celles qu'on a trouvées dans le voisinage peuvent être considérées comme des articles de commerce. Il se peut par ailleurs que les pièces de ce genre qui nous ont été conservées, n'aient été que des sortes d'objets de taxe, ou des dons ; une constatation fait pencher dans ce sens : on n'a jamais découvert à la fois que quelques pointes de flèches et, dans la plupart des cas, des pointes isolées.



Fig. 1. — La pointe de flèche grecque de Collombey.
Grandeur naturelle.

Quant à la provenance de la pointe de flèche valaisanne, deux régions entrent en ligne de compte, dans l'état actuel de nos connaissances : d'une part, les ateliers au nord-est du *caput Adriæ*, en Istrie, en Carniole et en Carinthie ; d'autre part, ceux de la Grèce ou des colonies grecques. Dans ces régions on a commencé, après le début du dernier millénaire avant J. C., à fabriquer le type de flèche à triple aileron, et cela, sous l'effet d'influences venues des civilisations préhistoriques du territoire à l'est du bas Danube. C'est là, et davantage encore dans les régions asiatiques limitrophes, que la pointe de flèche à trois ailerons est indigène ; c'est de là qu'au cours des siècles cette forme, toujours renouvelée et perfectionnée, a été apportée en Europe par les Scythes, les Sarmates, les Huns, les Avars, etc. En Europe méridionale et occidentale, cette forme de flèche à trois ailerons est toujours restée inhabituelle et étrangère.

A partir des deux régions d'ateliers citées ci-dessus, les pointes de flèches à trois ailerons du type valaisan — les types scythiques et même les autres se distinguent formellement de celle-ci — ont connu une extension en rapport avec la zone commerciale de cette époque. Pour l'un de ces groupes d'ateliers, c'est le monde grec qui s'ouvrait ; pour ceux de l'Istrie, c'était la route de l'Autriche, du territoire danubien, de l'Allemagne orientale jusqu'à la côte sud-est de la Baltique. Notre pièce du Valais semble

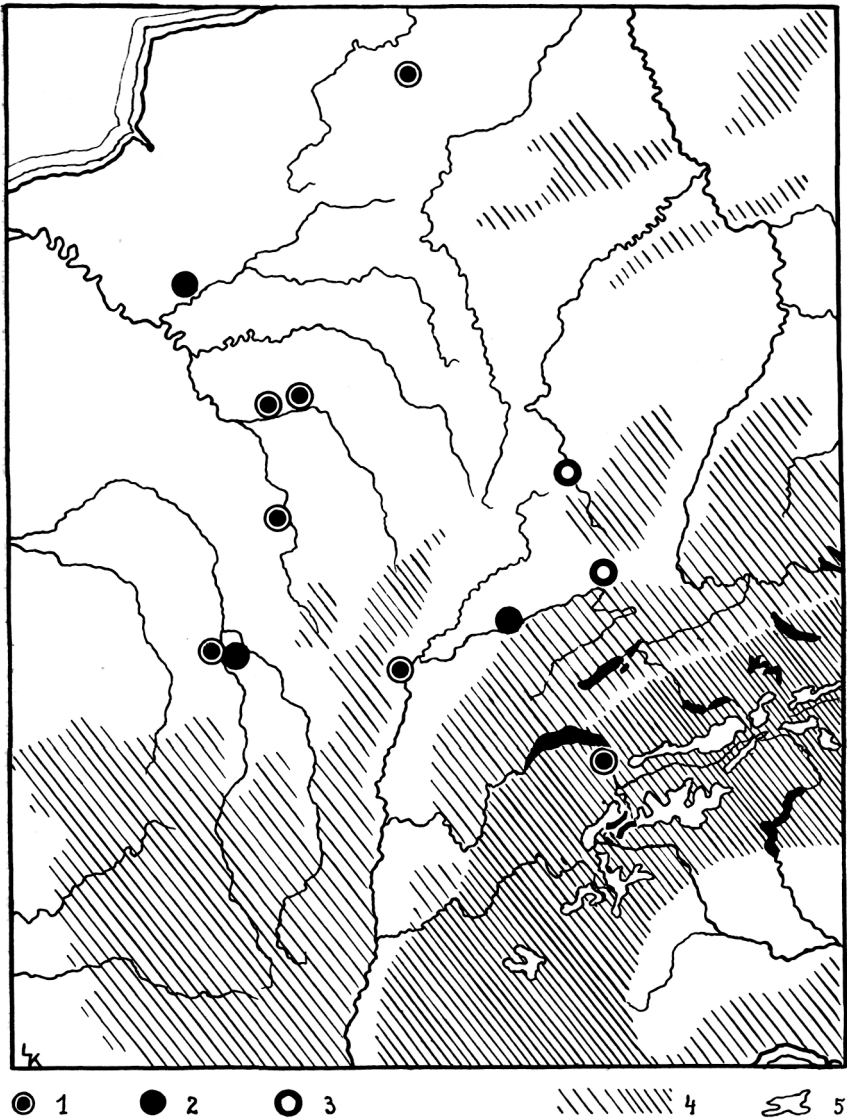


Fig. 2. — Répartition des pointes de flèches grecques en France et en Suisse. Pointes de flèches : 1, à trois ailerons ; 2, à soie ; 3, non spécifié ; 4, zones montagneuses ; 5, glaciers et neiges persistantes.

provenir d'un atelier grec, qui aurait pu du reste se trouver en Italie ; car le lieu de la trouvaille appartenait à l'arrière-pays économique de cette région.

Si l'on admet cette correspondance et si l'on considère les limites contemporaines de l'influence culturelle du territoire gréco-italique sur la zone alpine et transalpine, on a d'une part la possibilité de dater à peu près la pièce trouvée en Valais — à l'état isolé malheureusement — mais d'autre part aussi l'espoir de fixer l'une des voies par lesquelles le commerce s'effectuait.

Pour la détermination chronologique c'est au premier chef le VII^e - VI^e siècle avant Jésus-Christ, éventuellement aussi encore le V^e siècle, qui entre en ligne de compte ; cette marge de temps est notoirement plus limitée que ce que font reconnaître les trouvailles équivalentes en Grèce, qui s'étalent entre le IX^e et le IV^e siècles.

Pour rechercher la route de l'« importation », on accordera de l'importance à la situation du lieu de trouvaille, à assez courte distance de la route du col du Grand Saint-Bernard (fig. 2). Que cela fixe l'une des routes commerciales régulières allant d'Italie vers les territoires au nord des Alpes, à cette époque, c'est là une supposition que les faits suivants permettent de serrer de plus près : en dehors des divers objets grecs, on en a aussi trouvé en France d'autres d'origine étrusque, pour lesquels le chemin de transport le plus proche a bien dû être celui qui traverse les Alpes. Dans certains cas on a découvert de tels objets dans des ensembles ; une fois il y avait aussi une pointe de flèche à trois ailerons. Or, tous ces produits d'importation ont — jusqu'à présent — été trouvés dans le centre et le nord de la France, toujours au nord de la Loire et loin du littoral méditerranéen. On obtient le même résultat en établissant la répartition des trouvailles de ce type de pointe de flèche. Une représentation graphique donnerait un large éventail de trafic qui aurait en Suisse son point de contact avec les régions italiques. Notre pièce valaisanne se situerait donc, par exemple avec la célèbre hydrie de Grächwil près de Berne, à peu près à la tête de cet « éventail ». Pour expliquer le choix de cette route de commerce, Robert Lantier a fait appel, il y a quelques années, à la possibilité d'un arrière-plan politique, en parlant d'un monopole commercial étrusque pour le transport de toutes les marchandises méditerranéennes à destination des territoires transalpins.

A l'encontre de cette conception, quelques autres chercheurs considèrent la voix commerciale préfigurée par le cours du Rhône comme plus conforme et *Massilia* — Marseille comme le point de départ central des marchandises d'importation trouvées en France. En conséquence la pièce de Collombey aurait été apportée en Valais en remontant le Rhône, par-dessus le lac Léman. Il est aussi possible d'étayer cette supposition par plusieurs arguments.

Néanmoins, en tenant compte des nombreuses indications relatives à des relations directes entre la Suisse et la Haute-Italie, signalées par M.-R. Sauter, dans le travail cité au début de cette note, nous préférons nous en tenir à la première manière de voir.